

COMMUNICATION FINANCIÈRE

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2024



BILAN - ACTIF

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	ACTIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	EXERCICE PROFORMA
		Net	Net	Net
LIQUIDES	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS: (A)	748 401,99	1 558 803,09	1 558 803,09
	* Frais Préliminaires	77 592,95	156 005,12	156 005,12
	* Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices	670 809,04	1 402 797,97	1 402 797,97
	* Primes de Remboursement des Obligations	-	-	-
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES: (B)	37 135 695,05	41 098 170,33	45 759 747,33
	* Ecart d'acquisition	34 958 086,11	38 244 663,06	42 906 240,06
	* Immobilisations en Recherche et Développement	-	-	-
	* Brevets, Marques, Droits et Valeurs Similaires	2 177 608,94	2 853 507,27	2 853 507,27
	* Fonds Commercial	-	-	-
	* Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-
IMMOBILISATIONS	IMMOBILISATIONS CORPORELLES: (C)	206 850 703,47	157 747 032,16	158 521 566,90
	* Terrains	6 035 333,25	5 401 107,00	6 035 333,25
	* Constructions	37 702 142,01	18 670 168,05	18 960 274,33
	* Installations Techniques, Matériel & Outillage	135 344 415,28	87 033 689,65	87 063 231,31
	* Matériel de Transport	1 594 542,55	2 264 032,86	2 267 703,15
	* Mobilier de Bureau, Aménagements Divers	7 397 557,44	6 267 059,43	6 284 049,69
	* Autres Immobilisations Corporelles	1 022 652,60	4 298 317,34	4 298 317,34
	* Immobilisations Corporelles en Cours	17 754 060,34	33 612 657,83	33 612 657,83
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES: (D)	87 458 375,12	39 690 565,43	40 242 306,94
	* Prêts Immobilisés	1 250 526,11	1 289 752,34	1 289 752,34
ACTIF CIRCULANT	* Autres Créances Financières	76 190 630,54	37 307 281,48	37 859 022,99
	* Titres de Participation	9 135 624,59	147 214,59	147 214,59
	* Titres mis en équivalence	818 479,87	946 317,02	946 317,02
	* Autres Titres Immobilisés	63 114,00	-	-
	ECART DE CONVERSION - ACTIF: (E)	-	-	-
	* Diminution des Créances Immobilisées	-	-	-
	* Augmentation Des dettes Financières	-	-	-
	TOTAL I (A + B + C + D + E):	332 193 175,63	240 094 571,01	246 082 424,26
	STOCKS: (F)	852 535 014,15	725 072 615,17	728 013 557,64
	* Marchandises	-	-	1 190,00
CIRCULANT	* Matériel et Fournitures Consommables	255 301 413,98	180 764 161,95	182 054 004,60
	* Produits en Cours	596 972 346,51	544 293 289,03	544 949 323,55
	* Produits Intermédiaires et Produits Résiduels	-	-	-
	* Produits Finis	261 253,66	15 164,19	1 009 039,49
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT: (G)	2 929 872 703,33	2 680 554 252,49	2 684 300 045,39
	* Fournisseurs Débiteurs, Avances et Acomptes	124 288 736,88	116 116 563,66	116 281 764,36
	* Clients et Comptes Rattachés	2 346 363 043,32	2 242 651 158,43	2 245 907 483,72
	* Personnel	185 652,53	189 373,14	203 873,14
	* Etat	375 131 274,30	279 109 152,74	279 522 575,13
	* Comptes d'associés débiteurs	-	729 510,47	729 510,47
ACTIF CIRCULANT	* Autres Débiteurs	14 861 413,83	16 992 427,65	16 992 427,65
	* Compte de Régularisation Actif	69 042 582,47	24 766 066,40	24 792 410,92
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	-	-	-
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (I)	-	-	-
	(Eléments circulants)	-	-	-
	TOTAL II (F + G + H + I):	3 782 407 717,48	3 405 626 867,66	3 412 443 603,03
	TRESORERIE - ACTIF	109 541 619,63	113 240 841,48	101 260 250,00
	* Chèques et Valeurs à Encaisser	14 659 398,17	4 478 329,54	4 478 329,54
	* Banque , T.G et C.C.P	94 534 958,80	108 308 013,70	96 219 360,54
	* Caisse, Régies d'Avances et Accréditifs	347 262,66	454 498,24	562 559,92
TRESORERIE	TOTAL III :	109 541 619,63	113 240 841,48	101 260 250,00
	TOTAL GENERAL (I + II + III):	4 224 142 512,74	3 758 962 280,15	3 759 786 277,29

BILAN - PASSIF

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	PASSIF	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	EXERCICE PROFORMA
FONDS PROPRES	FONDS PROPRES:			
	* Capital Social ou Personnel (1)	151 476 100,00	151 476 100,00	151 476 100,00
	* Moins: Actionnaires, Capital Souscrit Non Appelé	-	-	-
	Capital Appelé	-	-	-
	dont Versé	-	-	-
	* Primes d'Emission, de Fusion, d'Apport	284 056 600,00	284 056 600,00	284 056 600,00
	* Ecart d'évaluation	-	-	-
	* Réserve Légale	19 977 978,34	17 227 599,81	17 227 599,81
	* Autres Réserves	6 390 000,00	6 390 000,00	6 390 000,00
	* Report à Nouveau (2)	566 216 113,81	525 051 905,86	525 051 905,86
CAPITAUX PROPRES	* Ecart de Conversion	320 664,52	831 013,11	831 013,11
	* Résultats Nets en Instance d'Affectation (2)	-	-	-
	* Résultat net de l'exercice (2)	129 737 609,84	68 924 795,09	67 340 155,95
	* Intérêt hors groupe hors résultat 2024	17 423 794,79	11 432 893,72	11 432 893,72
	* Intérêt hors groupe / résultat 2024	3 320 136,93	4 163 722,04	4 163 722,04
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A):	1 178 918 998,23	1 069 554 629,62	1 067 969 990,48
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES: (B)	3 124 624,73	4 283 883,51	4 283 883,51
	* Subventions d'investissement	3 124 624,73	4 283 883,51	4 283 883,51
	* Provisions Réglementées	-	-	-
	DETTES DE FINANCEMENT: (C)	268 554 197,43	284 704 961,32	284 704 961,32
DETTES DE FINANCEMENT	* Emprunts Obligataires	85 714 320,00	114 285 740,00	114 285 740,00
	* Autres Dettes de Financement	182 839 787,43	170 418 321,32	170 418 321,32
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES: (D)	-	514 748,78	514 748,78
	* Provisions pour Risques	-	-	-
	* Provisions pour Charges	-	514 748,78	514 748,78
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF: (E)	-	-	-
	* Augmentation de Créances Immobilisées	-	-	-
	* Diminution des Dettes de Financement	-	-	-
	TOTAL I (A + B + C + D + E):	1 450 597 730,39	1 359 057 323,23	1 357 472 684,09
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT: (F)	2 198 915 464,74	1 804 041 106,33	1 806 449 742,61
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	* Fournisseurs et Comptes Rattachés	1 050 400 323,65	796 405 524,32	797 558 196,23
	* Clients Créditeurs, Avances et Acomptes	460 257 529,90	431 937 949,10	432 128 759,32
	* Personnel	28 834 950,24	26 033 632,70	26 212 282,70
	* Organismes Sociaux	9 881 688,73	11 056 552,61	11 101 170,88
	* Etat	497 114 007,27	403 590 050,55	404 406 568,35
	* Comptes d'Associés	6 164 535,41	6 085 396,90	6 085 396,90
	* Autres Créanciers	123 371 427,15	113 995 448,24	114 020 826,32
	* Comptes de Régularisation - Passif	23 091 022,39	14 936 541,91	14 936 541,91
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	17 075 387,42	16 966 462,79	16 966 462,79
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (Eléments Circulants) (H)	-	-	-
TRESORERIE PASSIF	TOTAL II (F + G + H):	2 215 990 852,16	1 821 007 569,12	1 823 416 205,40
	TRESORERIE PASSIF:	557 553 930,20	578 897 387,80	578 897 387,80
	* Crédits d'Escompte	54 358 576,43	53 623 308,94	53 623 308,94
	* Crédits de Trésorerie	285 483 357,80	314 395 909,96	314 395 909,96
	* Banques solde créditeur	217 711 995,97	210 878 168,90	210 878 168,90
	TOTAL III:	557 553 930,20	578 897 387,80	578 897 387,80
	TOTAL GENERAL (I + II + III):	4 224 142 512,74	3 758 962 280,15	3 759 786 277,29

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	NATURE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	EXERCICE PROFORMA
PRODUITS D'EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION:			
	* Ventres de Marchandises (en l'état)	23 954 884,45	16 482 620,75	16 490 489,09
	* Ventres de Biens et Services Produits	3 093 774 700,15	2 195 213 395,37	2 202 783 833,17
	* Chiffres d'Affaires	3 117 729 584,60	2 211 696 016,12	2 219 274 322,26
	* Variation de Stocks de Produits (+ ou -) (1)	51 275 234,12	8 033 485,30	7 979 956,68
	* Immobilisations Produites par l'Entreprise pour elle-même	13 617 735,89	13 735 190,02	13 735 190,02
	* Subventions d'Exploitation	52 500,00	-	-
	* Autres Produits d'Exploitation	19 133,73	520 751,02	528 651,02
	* Reprises d'Exploitation: Transferts de Charges	91 228 423,10	103 015 429,16	103 015 429,16
	TOTAL I:	3 273 922 611,43	2 337 000 871,63	2 344 533 549,15
CHARGES D'EXPLOITATION	II CHARGES D'EXPLOITATION:			
	* Achats Revendus de Marchandises (2)	20 942 809,97	11 207 694,67	11 214 713,34
	* Achats Consommés de Matières et Fournitures (2)	2 206 980 542,10	1 537 895 163,04	1 542 025 825,35
	* Autres Charges Externes	322 454 130,83	235 201 584,75	235 201 584,75
	* Impôts et Taxes	19 408 895,07	7 001 133,62	7 131 109,42
	* Charges de Personnel	276 955 290,78	257 553 368,97	260 546 599,52
	* Autres Charges d'Exploitation	3 367 566,52	18 283 671,37	19 121 350,50
	* Dotations d'Exploitation	122 524 952,21	109 383 811,25	109 488 432,89
	Total II:	2 972 634 187,48	2 176 526 427,65	2 184 729 615,75
	III RESULTAT D'EXPLOITATION III (I - II):	301 288 423,96	160 474 443,97	159 803 933,39
PRODUITS FINANCIERS	IV PRODUITS FINANCIERS:			
	* Produits des Titres de Participation et Autres Titres Immobilisés	1 351,07	1 351,07	1 351,07
	* Gains de Change	2 714 806,06	7 580 186,13	7 580 186,13
	* Intérêts et Autres Produits Financiers	2 093,33	5 454,27	9 885,16
	* Reprises Financières: Transferts de Charges	105 000,00	414 805,88	414 805,88
	TOTAL IV:	2 823 250,45	8 001 797,35	8 006 228,24
CHARGES FINANCIERES	V CHARGES FINANCIERES:			
	* Charges d'Intérêts	61 830 774,36	58 989 698,93	58 994 390,40
	* Pertes de Change	12 171 607,01	8 842 092,62	8 842 092,62
	* Autres Charges Financières	73 419,15	-	-
	* Dotations Financières	105 000,00	105 000,00	105 000,00
	TOTAL V:	74 180 800,53	67 936 791,55	67 941 483,02
	VI RESULTAT FINANCIER (IV - V):	- 71 357 550,08	- 59 934 994,20	- 59 935 254,78
	VII RESULTAT COURANT (III + VI):	229 930 873,88	100 539 449,77	99 868 678,61
	VIII PRODUITS NON COURANTS:			
	* Produits de Cessions d'Immobilisations	56 785 549,40	31 328 102,22	31 358 102,22
PRODUITS NON COURANTS	* Subvention d'Equilibre	-	-	-
	* Reprises sur Subventions d'Investissement	848 818,78	848 818,78	848 818,78
	* Autres Produits Non-Courants	13 877 614,18	2 866 984,62	2 866 900,53
	* Reprises Non-Courantes: Transferts de Charges	-	-	-
	TOTAL VIII:	71 511 982,36	35 043 805,62	35 073 821,53
	IX CHARGES NON COURANTES			
	* Valeurs Nettes d'Amortissement des Immobilisations Cédées	54 401 180,17	22 872 173,10	22 872 173,10
	* Subventions Accordées	-	-	-
	* Autres Charges Non Courantes	16 044 655,70	3 800 670,55	3 807 655,24
	* Dotations Non Courantes aux Amortissements et aux Provisions	9 013,93	4 106,24	4 106,24
	Total IX:	70 454 849,80	26 676 949,88	26 683 934,57
RESULTAT NON COURANT	X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX):	1 057 132,56	8 366 855,94	8 389 886,96
	XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ ou - X):	230 988 006,44	108 906 305,71	108 258 565,57
	QUOTE PART DES SOCIETES INCLUSES PAR MISE EN AMORTISSEMENT DE L'ECART D'ACQUISITION	161 625,49	87 271,38	87 271,38
		9 532 793,08	8 908 171,47	9 426 124,47
	XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	88 559 092,08	26 996 888,49	27 415 834,49
	XIII RESULTAT NET Total (XI - XII):	133 057 746,77	73 088 517,13	71 503 877,99
	Résultat Part des Intérêts Minoritaires	3 320 136,93	4 163 722,04	4 163 722,04
	Résultat Part du Groupe	129 737 609,84	68 924 795,09	67 340 155,95
	XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII):	3 348 257 844,24	2 380 046 474,80	2 387 613 598,92
	XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII):	3 215 200 097,48	2 306 957 957,67	2 316 109 720,93
	XVI RESULTAT NET (Total Produits - Total Charges):	133 057 746,77	73 088 517,13	71 503 877,99

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Société	31/12/2024			31/12/2023			Méthode de consolidation
	Société détentrice	% de contrôle	% d'intérêt	Société détentrice	% de contrôle	% d'intérêt	
JET CONTRACTORS	SOCIÉTÉ MÈRE			SOCIÉTÉ MÈRE			IS
AR FACTORY	JET CONTRACTORS	70%	70%	JET CONTRACTORS	70%	70%	IS
JET PRIMA	JET CONTRACTORS	92.5%	92.5%	JET CONTRACTORS	92.5%	92.5%	IS
JET ENERGY	JET CONTRACTORS	99.93%	99.91%	JET CONTRACTORS	99.89%	99.89%	IS
MOROCCAN CONTRACTORS ASSOCIATES	JET CONTRACTORS	100%	100%	JET CONTRACTORS	100%	100%	IS
MEAWOOD	JET CONTRACTORS	93.33%	93.33%	JET CONTRACTORS	93.33%	93.33%	IS
BE ARCH	JET CONTRACTORS	80%	80%	JET CONTRACTORS	80%	80%	IS
MEGA MONTAGE	MEGA WOOD	100%	93%	MEGA WOOD	100%	93%	IS
CSH	JET CONTRACTORS	100%	100%	JET CONTRACTORS	100%	100%	IS
SMH JET MEA	JET CONTRACTORS	99.99%	99.99%	JET CONTRACTORS	99.99%	99.99%	IS
JET CONTRACTORS FZ	JET CONTRACTORS	100%	100%	JET CONTRACTORS	100%	100%	IS
SHOOS SR JET CONTRACTORS D	JET CONTRACTORS	100%	100%	JET CONTRACTORS	100%	100%	IS
JET CONTRACTORS Holding France	JET CONTRACTORS	100%	100%	JET CONTRACTORS	100%	100%	IS
JET CONTRACTORS INTERNATIONAL	JET CONTRACTORS HOLDING France	80%	80%	JET CONTRACTORS HOLDING France	80%	80%	IS
JET CONTRACTORS ITALY	JET CONTRACTORS HOLDING France	100%	100%	JET CONTRACTORS HOLDING France	100%	100%	IS
JET CONTRACTORS Sénégal	JET CONTRACTORS	100%	100%	JET CONTRACTORS	100%	100%	IS
JET CONTRACTORS Côte d'Ivoire	JET CONTRACTORS	100%	100%	JET CONTRACTORS	100%	100%	IS
JSI	JET CONTRACTORS	20%	20%	JET CONTRACTORS	20%	20%	MEE
PRESDU	JET CONTRACTORS	100%	100%				IS
IG: Intégration Global				MEE: Mise en équivalence			

COMMUNICATION FINANCIÈRE

COMPTES SOCIAUX ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2024



BILAN - ACTIF

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	ACTIF	EXERCICE 31/12/2024			PRECEDENT
		Brut	Amort - Prov	Net	Net 31/12/2013
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)	7 699 294,15	6 962 085,19	737 208,96	1 535 597,79
	Frais préliminaires	331 999,52	265 599,60	66 399,92	132 799,82
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	7 367 294,63	6 696 485,59	670 809,04	1 402 797,97
	Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	7 264 643,63	5 336 025,79	1 928 617,84	2 490 365,89
	Immobilisation en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	7 264 643,63	5 336 025,79	1 928 617,84	2 490 365,89
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	225 389 543,01	71 578 310,30	153 811 232,71	113 607 435,78
	Terrains	5 401 107,00		5 401 107,00	5 401 107,00
	Constructions	63 203 162,79	20 232 128,97	42 971 033,82	14 246 098,09
	Installations techniques, matériel et outillage	125 553 429,23	43 671 992,06	81 881 437,17	54 778 190,39
	Matériel transport	3 640 588,97	2 102 674,76	1 537 914,21	2 099 485,69
	Mobilier, matériel de bureau, aménagements divers	9 628 923,90	5 571 514,51	4 057 409,39	3 261 626,00
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	17 962 331,12		17 962 331,12	33 820 928,61
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	282 250 213,14	1 049 992,39	281 200 220,75	225 704 276,11
	Prêts immobilisés				
	Autres créances financières	87 171 429,67	422 270,39	86 749 159,28	53 539 291,51
	Titres de participation	195 078 783,47	627 722,00	194 451 061,47	172 164 984,60
ACTIF CIRCULANT	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (E)	422 270,39		422 270,39	118 850,07
	Diminution des créances immobilisées	422 270,39		422 270,39	118 850,07
	Augmentation des dettes de financement				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	523 025 964,32	84 926 413,67	438 099 550,65	343 456 525,64
	STOCKS (F)	817 068 656,14	25 817 120,96	791 251 535,18	594 965 090,73
	Marchandises				
	Matières et fournitures consommables	257 088 927,39	25 817 120,96	231 271 806,43	147 964 935,35
	Produits en cours	559 979 728,75		559 979 728,75	447 000 155,38
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis				
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	2 731 434 894,10	72 901 708,54	2 658 533 185,56	2 308 590 106,11
	Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	164 114 625,39		164 114 625,39	70 223 516,67
	Clients et comptes rattachés	2 130 756 136,39	60 776 282,69	2 069 979 853,70	1 930 477 503,73
	Personnel				
	Etat	325 628 360,47		325 628 360,47	232 520 711,87
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs	38 238 265,13	12 125 425,85	26 112 839,28	37 096 010,39
	Comptes de régularisation Actif	72 697 506,72		72 697 506,72	38 272 363,45
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	5 025 560,37		5 025 560,37	701 692,95
	TOTAL II (F+G+H+I)	3 553 529 110,61	98 718 829,50	3 454 810 281,11	2 904 256 889,79
TRESO	TRÉSORERIE - ACTIF				59 491 627,45
	Chèques et valeurs à encaisser	560 040,66		560 040,66	
	Banque, T.G. et C.C.P.	27 553 655,39		27 553 655,39	59 231 149,00
	Caisse, Régies d'avances et accreditifs	50 268,12		50 268,12	260 478,45
	TOTAL III	28 163 964,17		28 163 964,17	59 491 627,45
	TOTAL ACTIF (I + II + III)	4 104 719 039,10	183 645 243,17	3 921 073 795,93	3 307 205 042,88

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	(MODEL NORMAL)	OPERATIONS		TOTAUX	
		Propres à L'exercice 1	Exercices précédents 2	Exercice 1 + 2 + 3 31/12/2024	Exercice Précédant 31/12/2023
EXPLOITATION	I - PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Ventes de marchandises (en l'état)	36 628 158,33		36 628 158,33	16 154 579,55
	Ventes de biens et services produits	2 658 853 773,04		2 658 853 773,04	1 634 869 009,70
	Chiffres d'affaires	2 695 481 931,37		2 695 481 931,37	1 651 023 589,25
	Variation de stock de produits (±)	112 979 570,37		112 979 570,37	44 597 671,52
	Immobilisations produites par l'Esp pour elle même	3 220 621,88		3 220 621,88	5 167 022,88
	Subvention d'exploitation				0,00
	Autres produits d'exploitation				0,00
	Reprises d'exploitation; transfert de charges	98 490 537,93		98 490 537,93	107 598 113,27
	TOTAL I	2 910 172 661,55		2 910 172 661,55	1 808 386 396,92
	II - CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats revendus de marchandises	20 935 869,96		20 935 869,96	10 929 314,67
	Achats consommés de matières et de fournitures	2 318 111 954,89		2 318 732 714,09	1 416 296 453,94
	Autres charges externes	177 538 480,64	4 874 199,01	182 412 679,65	131 646 227,45
	Impôts et taxes	16 583 669,25	3 960,00	16 587 629,25	5 902 963,19
	Charges de personnel	48 938 816,05	119 816,40	49 058 632,45	54 159 541,70
FINANCIER	Autres charges d'exploitation	580 000,00		580 000,00	307 000,00
	Dotations d'exploitation	121 835 051,58		121 835 051,58	108 046 475,76
	TOTAL II	2 704 523 842,37	5 618 734,61	2 710 142 576,98	1 727 287 976,71
	III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			200 030 084,57	81 098 420,21
	IV - PRODUITS FINANCIERS				
	Produits des titres de participation et autres t. immo	1 351,07		1 351,07	10 864 296,90
	Gains de change	999 887,23	211 136,96	1 211 024,19	2 103 750,67
	Intérêts et autres produits financiers	624 532,46		624 532,46	455 612,93
	Reprises financières; transferts de charges	12 701 217,29		12 701 217,29	15 024 989,87
	TOTAL IV	14 326 988,05	211 136,96	14 538 125,01	28 448 650,37
	V - CHARGES FINANCIERES				
	Charges d'intérêts	52 645 847,32	328 702,96	52 974 550,28	50 110 728,69
	Pertes de change	4 061 166,02	210 776,49	4 271 942,51	5 549 631,14
	Autres charges financières				0,00
	Dotations financières	17 486 871,45		17 486 871,45	12 701 217,29
	TOTAL V	74 193 884,79	539 479,45	74 733 364,24	68 361 577,12
	VI - RESULTAT FINANCIER (IV + V)			-60 195 239,23	-39 912 926,75
	VII - RESULTAT COURANT (III + V + VI)			139 834 845,34	41 185 493,46
NON COURANT	VIII - PRODUITS NON COURANTS				
	Produits des cessions d'immobilisations	55 729 431,63		55 729 431,63	31 095 102,22
	Subventions d'équilibre				0,00
	Reprises sur subventions d'investissement	788 392,07		788 392,07	788 392,07
	Autres produits non courants	6 424 899,79		6 424 899,79	55 942,39
	Reprises non courantes; transferts de charges				0,00
	TOTAL VIII	62 942 723,49		62 942 723,49	31 939 436,68
	IX - CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	53 526 654,05		53 526 654,05	22 568 325,30
	Subventions accordées				0,00
	Autres charges non courantes	8 061 840,18		8 061 840,18	1 223 376,11
	Dotations non courantes aux amort. et provisions				0,00
	TOTAL IX	61 588 494,23		61 588 494,23	23 791 701,41
	X - RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			1 354 229,26	8 147 735,27
	XI - RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)			141 189 074,60	49 333 228,73
	XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS	64 371 995,31		64 371 995,31	9 489 404,88
	XIII - RESULTAT NET (XI - XII)			76 817 079,29	39 843 823,85
	XIV - TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			2 987 653 510,05	1 868 774 483,97
	XV - TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			2 910 836 430,76	1 828 930 660,12
	XVI - RESULTAT NET (XIV - XV)			76 817 079,29	39 843 823,85

BILAN - PASSIF

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	PASSIF	EXERCICE 31/12/2024	PRECEDENT 31/12/2023
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES (A)	1 015 217 842,53	959 981 451,24
	Capital social ou personnel (1)	151 476 100,00	151 476 100,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appele		
	Capital appele dont verse :		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	284 056 600,00	284 056 600,00
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	15 147 610,00	15 147 610,00
	Autres réserves	3 000 000,00	3 000 000,00
	Report à nouveau (2)	484 720 453,24	466 457 317,39
	Résultat en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice (2)	76 817 079,29	39 843 823,85
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	2 890 884,15	3 679 276,22
	Subventions d'investissements	2 890 884,15	3 679 276,22
	Provisions réglementées		
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	230 412 830,86	231 051 740,00
PASSIF CIRCULANT	Emprunts obligataires	85 714 320,00	114 285 740,00
	Autres dettes de financement	144 698 510,86	116 766 000,00
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		410 480,72
	Augmentation des créances immobilisées		410 480,72
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 248 521 557,54	1 195 122 948,18
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	2 165 447 430,19	1 620 389 909,76
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 285 017 826,92	904 690 759,03
	Clients créditeurs, avances et acomptes	407 479 469,46	308 074 110,77
	Personnel	3 003 285,44	2 519 681,08
	Organismes sociaux	1 217 308,51	1 059 528,33
	Etat	332 753 379,79	276 566 789,56
	Comptes d'associés		
TRESO	Autres créanciers	123 279 270,68	113 072 640,10
	Comptes de régularisation - passif	12 696 889,39	14 406 400,89
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	19 260 213,11	14 640 665,45
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Éléments circulants) (H)	3 016 676,21	2 581 120,86
	TOTAL II (F+G+H)	2 187 724 319,51	1 637 611 696,07
	TRÉSORERIE - PASSIF		474 470 398,63
	Crédits d'escompte	3 743 478,00	5 142 670,61
	Crédits de trésorerie	282 027 225,74	302 928 883,90
	Banques (soldes créditeurs)	199 057 215,14	166 398 844,12
	TOTAL III	484 827 918,88	474 470 398,63
	TOTAL PASSIF (I + II + III)	3 921 073 795,93	3 307 205 042,88

AVIS DE CONVOCATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29/05/2025

Les actionnaires de la société Jet Contractors, société anonyme au capital de 151 476 100,00 de Dirhams dont le siège social est à Rabat au 78, Quartier Industriel - Takkadourm, immatriculée au registre du commerce de Rabat sous le numéro 53431, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 Mai 2025 à 15h30 heures, au complexe industriel de Jet Contractors se trouvant à Oued Yquem, en vue de délibérer sur les ordres du jour suivants :

- L'examen des comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2024, des comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/2024 et du rapport de gestion ;
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états de synthèse de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2024 et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article 56 de la loi 17-95 et approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice 2024 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Renouvellement du mandat pour une durée de trois ans de Madame Salma RTABI qui arrive à terme.
- Renouvellement du mandat pour une durée de trois ans du cabinet CROWE représenté par M. El Bouazzaoui HANATI comme Commissaire aux comptes ;
- Divers ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

Conformément à l'article 121 de la loi 17-95, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 112, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée. La demande d'inscription des projets de résolution à l'ordre du jour, doit être déposée ou adressée au siège social contre accusé de réception. Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social.

Pour participer à cette Assemblée il est nécessaire de justifier de sa qualité d'actionnaire : Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les statuts des décisions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion, ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire justifiant d'un mandat, par son conjoint ou un descendant ou toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuille de valeurs mobilières.

Des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au siège social ou sur le site internet www.jet-contractors.com.

Pour toute procuration d'un actionnaire adressée à la Société sans indication de mandat, le Président de l'Assemblée Générale ordinaire émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions.

La procuration donnée pour se faire représenter à une Assemblée Générale par un actionnaire est signée par celui-ci et indique ses prénoms, nom et domicile. Le mandataire désigné n'a pas la faculté de substituer une autre personne. Tous les documents qui doivent être communiqués à l'Assemblée Générale sont tenus à votre disposition au siège social de la société à compter de la date de publication de cet avis de convocation. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de tout ou partie de la documentation au siège social de la société Cet avis ainsi que le texte des projets de résolutions seront publiés, conformément aux dispositions de la loi n° 17-95, sur le site internet www.jet-contractors.com.

L'avis de convocation ainsi que le projet de résolutions tels qu'ils soient publics dans un journal d'annonces légales resteront annexes au présent procès-verbal.

PROJET DE RESOLUTIONS

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve :

Les comptes sociaux et les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice net de 76 817 079,29 Dhs et un total de capitaux propres et assimilés de 1 018 108 726,68 Dhs.

Les comptes consolidés et les états de synthèse consolidés arrêtés au 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice net consolidé de 133 057 746,77 Dhs et un total de capitaux propres et assimilés consolidés de 1 182 04

A high-speed train (TGV) is shown traveling on a track. The train is white with red and grey accents. It is moving towards the right. The background shows a cloudy sky and some greenery. At the bottom of the image, there is a black banner with the text "LIGNE LGV KENITRA MARRAKECH" in white capital letters.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 Aux actionnaires de la société JET CONTRACTORS SA 78, Quartier Industriel – Takadom – Rabat AUDIT DES ETATS DE SYNTHSE Opinion Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société JET CONTRACTORS S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1 018 108 dont un bénéfice net de l'exercice de KMAD 78 817. Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société JET CONTRACTORS S.A au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Fondement de l'opinion Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments qui nous ont permis d'obtenir des preuves suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion d'audit. Questions clés de l'audit Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et ont fini de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Comptabilisation de l'audit d'affaires et évaluation des créances clients : 1. Risque identifié - Compte tenu de la nature d'activité de la société JET CONTRACTORS dans le domaine de la construction de projets dont la réalisation de la majorité s'étale sur plus d'un exercice, le chiffre d'affaires est comptabilisé selon l'avancement des travaux. De ce fait le chiffre d'affaires comptabilisé correspond aux travaux constatés par des attachements et décomptes établis par la société et validés par le bureau d'études. Lorsque les attachements ne sont pas acceptés dans leur intégralité par le maître d'ouvrage, la société procède à l'ajustement du chiffre d'affaires constaté. - Les créances clients dont le solde au 31 décembre 2024 est significatif et représente 53% de l'actif du bilan de la société. Le risque identifié est le caractère recouvrable et le provisionnement des créances pour lesquelles il y a un doute raisonnable. Le conseil d'administration de la société a mis en place une politique qui détermine les critères de provisionnement des créances basés sur la durée de leur ancienneté. Des provisions pour	créances douteuses et/ou litigieuses sont constatées à la fin de l'exercice sur la base de cette note. 2. Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés Nos travaux ont consisté principalement à : - Prendre connaissance de l'environnement de contrôle, des procédures concernant la constatation du chiffre d'affaires ; - Vérification, pour une sélection de projets jugés importants sur la base de leur contribution du chiffre d'affaires, des justificatifs et des supports et les données contractuelles ayant servi à la constatation du chiffre d'affaires ; - S'assurer de la prise en compte des réclamations dans l'estimation du chiffre d'affaires (réserves sur les travaux, retard, ...) et analyse des échanges (courriers, courriels, ...) entre la société et son client concernant les positions retenues dans la résolution des réclamations ; - Appréciation de la conformité de la constatation des provisions pour créances douteuses ou litigieuses par rapport aux règles de provisionnement mises en place par les organes de gouvernance et par rapport aux jugements sur la recouvrabilité des créances ; - Examen de la régularité et de la permanence des principes et méthodes appliqués. Évaluation et dépréciation des stocks de matières et fournitures consommables : 1. Risque identifié - Au 31 décembre 2024, le solde des stocks de matières premières s'élève à 231 272 KMAD. - Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Le montant de la dépréciation du stock est calculé, article par article, sur la base d'un modèle de dépréciation validé par le conseil d'administration, en tenant compte de l'antériorité du stock détenu et de sa rotation. - Nous avons considéré que la valorisation et la dépréciation du stock est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance des stocks dans le bilan, de la complexité de l'opération d'inventaire physique et de la méthode de calcul de la provision pour dépréciation. 2. Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : - Nous avons revu et analysé les méthodes et les principes appliqués par la direction pour la détermination des valeurs brutes et nettes des stocks au 31 décembre 2024. - Nous avons assisté aux opérations relatives aux stocks en procédant à des comptages par sondage des articles et nous avons comparé les résultats obtenus avec l'inventaire permanent et les résultats de l'inventaire physique de la société. - Nous avons validé par sondage le calcul des coûts moyens pondérés retenus par la direction. - Nous avons également examiné les variations des coûts unitaires au 31 décembre 2024 par rapport à l'exercice précédent et avons analysé les variations les plus significatives et les variations jugées anormales. - Nous avons revu les calculs faits par la direction pour déterminer le montant de la provision pour dépréciation des stocks, en tenant compte des articles à rotation lente et nous avons vérifié leur correcte évaluation et leur conformité par rapport à la méthode fixée par le conseil d'administration. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception et la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.	Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles de certification de la direction ou qui pourrait exister, nous permettrait de détecter toutes les anomalies significatives. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre : - Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ; - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des évaluations et des fautes par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ; - Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de présenter un impact important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude, et si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ; - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.	Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notre intention d'étendre et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déférence importante du contrôle interne que nous aurons retenue au cours de notre audit. Vérifications et informations spécifiques Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés du maintien de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société. Par ailleurs et conformément à l'article 172 de la loi 17-03 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de cet exercice, la société JET CONTRACTORS S.A. a procédé à l'acquisition de 100% du capital de la société PRESUD SARL pour un montant de KMAD 14 000. Rabat, le 04 avril 2025 Horvath Maroc Audit Rue Mohamed VI, 10000 Rabat Tél : 05 37 78 12 11 Fax : 05 37 78 12 12 Email : hmaudit@hmaroc.ma H2B EXPERTS SARL Rue Abdelhak Kaddour, 10000 Rabat Tél : 05 37 78 12 11 Fax : 05 37 78 12 12 Email : h2bexperts@h2b.ma El Bouazzaoui HANATI Tarik SBAA Les commissaires aux comptes
--	--	--	--

 RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX CTES Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 Aux actionnaires de la société JET CONTRACTORS SA 78, Quartier Industriel – Takadom – Rabat AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE Opinion Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société JET CONTRACTORS S.A et de ses filiales (le « groupe »), composé, le compte de produits et charges consolidés, le tableau consolidé de variation des capitaux propres, le tableau consolidé des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 182 044 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 133 058. Nous certifions que les états de synthèse consolidé cités au premier paragraphe ci-dessus sont régulières et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupe au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Fondement de l'opinion Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Questions clés de l'audit Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans la compréhension de la situation financière du groupe. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.	 Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'avoir la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appuyer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse consolidés Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre : - Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ; - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y affilentes fournies par cette dernière ; - Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'absence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ; - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.	Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit. Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit. Rabat, le 04 avril 2025 Horwath Marc Audit EI Bouazzaoui HANATI H2B EXPERTS Tarik SBAA
---	---	--



CONTRACTOR